

**SESSION ORDINAIRE DU 07 MARS 2016 à 20 heures 30****Date de convocation : 1<sup>er</sup> MARS 2016.****Affiché le 14 MARS 2016.**

L'an **DEUX MIL SEIZE**, le **07 MARS**, à **20 heures 30**, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Michel DUPUY, Maire**, conformément à l'article L 2121/10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PRÉSENTS** : **DUPUY Michel. CIPIERRE Francis. LEYMARIE Michel. VOUTERS Magdeleine Françoise. BENOIT Patrick. MORISSEAU Nadine. JOVET Dominique. MOURTIER Jean Louis. PLICHON Dominique.**

**EXCUSE** : **FORT BORDERIE Séverine ayant donné pouvoir à MORISSEAU Nadine.**

**SECRÉTAIRE** : **VOUTERS Magdeleine Françoise est élue secrétaire.**

Michel DUPUY donne lecture du procès-verbal de la session du 1<sup>er</sup> Février 2016. Le procès- verbal est adopté et signé par tous les membres présents.

**DELIBERATION N° 2016 / 008 – EXAMEN ET VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (Budget communal)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du doyen d'âge **Magdeleine Françoise VOUTERS**, délibérant sur le compte administratif de l'exercice de 2015 dressé par M. Michel DUPUY, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédent (1)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédent (1)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédent (1)
Résultats reportés		134 072,03		112 584,15		246 656,18
Opération de l'exercice	308 427,65	556 448,22	593 916,42	248 916,86	902 344,07	805 365,08
<b>TOTAUX</b>	<b>308 427,65</b>	<b>690 520,25</b>	<b>593 916,42</b>	<b>361 501,01</b>	<b>902 344,07</b>	<b>1 052 021,26</b>
Résultats de clôture		382 092,60	232 415,41			149 677,19
Restes à réaliser			150 216,00	135 964,00	150 216,00	135 964,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>308 427,65</b>	<b>690 520,25</b>	<b>744 132,42</b>	<b>497 465,01</b>	<b>1 052 560,07</b>	<b>1 187 985,26</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>382 092,60</b>	<b>246 667,41</b>			<b>135 425,19</b>

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Pour 9 Contre 0

Membres présents : DUPUY. CIPIERRE. LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MORISSEAU. JOVET.  
MOURTIER. PLICHON.

**DELIBERATION N° 2016 / 009 - EXAMEN ET VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (Budget assainissement)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du doyen d'âge **Magdeleine Françoise VOUTERS**, délibérant sur le compte administratif de l'exercice de 2015 dressé par M. Michel DUPUY, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédent (1)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédent (1)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédent (1)
Résultats reportés		12 276,64		64 820,91		77 097,55
Opération de l'exercice	15 634,84	22 389,53	162 282,46	94 265,29	177 917,30	116 654,82
<b>TOTAUX</b>	<b>15 634,84</b>	<b>34 666,17</b>	<b>162 282,46</b>	<b>159 086,20</b>	<b>177 917,30</b>	<b>193 752,37</b>
Résultats de clôture		19 031,33	3 196,26			15 835,07
Restes à réaliser			30 000,00	23 695,00	30 000,00	23 695,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>15 634,84</b>	<b>34 666,17</b>	<b>192 282,46</b>	<b>182 781,20</b>	<b>207 917,30</b>	<b>217 447,37</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>19 031,33</b>	<b>9 501,26</b>			<b>9 530,07</b>

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Pour 9 Contre 0

**DELIBERATION N°2016 / 010 - APPROBATION COMPTES DE GESTION 2015 (budgets communal et assainissement)**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice de 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les États de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer l'état des restes à payer.

Après avoir entendu est approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice de 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015,

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'année 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare que le compte des gestions dressé, pour l'exercice de 2015 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

**DELIBERATION N° 2016 / 011 - AFFECTATION RESULTAT EXPLOITATION 2015 (budget communal)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel DUPUY, Maire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2015

Considérant les éléments suivants:

Membres présents : DUPUY. CIPIERRE. LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MORISSEAU. JOVET. MOURTIER. PLICHON.

<b>POUR MEMOIRE</b>	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	134 072,63
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	112 584,15
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15</b>	
Solde d'exécution de l'exercice	344 999,56
Résultat reporté	112 584,15
Solde d'exécution cumulé	232 415,41
<b>RESTES A REALISER AU 31/12/15</b>	
Dépenses d'investissement	150 216,00
Recettes d'investissement	135 694,00
SOLDE	14 252,00
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15</b>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	232 415,41
Rappel du solde des restes à réaliser	14 252,00
TOTAL	246 667,41
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</b>	
Résultat de l'exercice	248 020,57
Résultat antérieur	134 072,03
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>382 092,60</b>

**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :**

**AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE**

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 sur B.P.)	<b>246 667,41</b>
Affectation complémentaire "en réserves" : (crédit du compte 1068 sur B.P.)	
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter sur B.P. ligne : 002 (report à nouveau créditeur)	<b>135 425,19</b>

**DELIBERATION N° 2016 / 012 - AFFECTATION RESULTAT EXPLOITATION 2015 (assainissement)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel DUPUY, Maire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation du service d'assainissement de l'exercice 2015

Considérant les éléments suivants:

<b>POUR MEMOIRE</b>	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	12 276,64
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	64 820,91
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/12</b>	
Solde d'exécution de l'exercice	68 017,17
Résultat reporté	64 820,91
Solde d'exécution cumulé	- 3 196,26
<b>RESTES A REALISER AU 31/12/12</b>	
Dépenses d'investissement	30 000,00
Recettes d'investissement	23 695,00
SOLDE	6 305,00
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/12</b>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	3 196,26
Rappel du solde des restes à réaliser	6 305,00
TOTAL	9 501,26
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</b>	
Résultat de l'exercice	6 754,69
Résultat antérieur	12 276,64
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>19 031,33</b>

**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :**

**AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE**

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 sur B.P.)	<b>9 501,26</b>
Affectation complémentaire "en réserves" : (crédit du compte 1068 sur B.P.)	
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter sur B.P. ligne : 002 (report à nouveau créditeur)	<b>9 530,07</b>

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Maire informe que les agents communaux enlèvent régulièrement des lingettes ménagères dans les postes de relevage.

Celles-ci provoquent des dysfonctionnements des installations et des pannes à répétition des pompes, ce qui engendre des frais supplémentaires. Si le problème persiste, ces coûts seront répercutés sur la redevance de tous les abonnés.

Par courrier, nous allons demander aux usagers d'être beaucoup plus vigilant.

### **REGULARISATION ASSIETTE CHEMIN RURAL AU LOTISSEMENT DU MAINE**

Monsieur le Maire informe que l'Agence Technique Départementale a été contacté pour la régularisation de l'assiette d'un chemin rural au lotissement au Maine.

La délibération sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF LE MAINE**

Un projet d'assainissement collectif est à l'étude pour le secteur du Maine, zone commerciale et lotissement.

Monsieur le Maire explique les complications par rapport à l'assainissement du futur magasin, demande du permis de construire déposé par la Coop Atlantique.

### **CHAPITEAU**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier en date du 29 février 2016 de la Société de chasse et du Club de pétanque de Saint Martial souhaitant conserver le chapiteau de la commune.

La délibération sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### **AMENAGEMENT RUE DU MAINE + RD 705**

Dans le cadre du projet d'aménagement de la zone d'activités et de la Rue du Maine, Monsieur le Maire présente deux dossiers du SDE24 concernant l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications.

- 1) **Pour l'éclairage public**, 2 possibilités : lampes traditionnelles ou lampes Led, sachant que la consommation est identique mais qu'avec les lampes Led on obtient une meilleure programmation et régulation.
- 2) **Pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication et fibre** : une étude est en cours. Un rendez-vous est prévu le 22 mars 2016 avec les différents organismes concernés.

Il indique que le Bureau d'études AZI a présenté un avant-projet qui doit être réétudié, sachant que la Rue du Maine est une voie intercommunautaire (VIC), dont la charge est de la compétence de la Communauté de communes « Causses et Rivières ». Cette voie est mitoyenne avec la commune d'Excideuil.

Il mentionne que des travaux de réfection du réseau d'eau potable sont prévus par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable d'Excideuil (SIAEPE), et qu'il serait judicieux de réaliser les travaux d'assainissement collectif simultanément avec ceux-ci. Ces travaux pourraient faire l'objet d'une commande groupée.

### **REFECTION BUREAU DU MAIRE**

La réfection du bureau du Maire est en cours de réalisation, les travaux sont effectués par le personnel communal.

### **VOIRIE**

Francis CIPIERRE indique qu'il va réunir la commission communale « voirie » pour faire le point sur les travaux à réaliser sur la voirie communale, le samedi 12 mars 2016 à 9h30 à la Mairie.

Un rendez-vous est prévu avec les services de l'Agence Technique Départementale (ATD) LE 21 MARS 2016 pour faire une évaluation des travaux à prévoir et du coût.

Membres présents : DUPUY. CIPIERRE. LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MORISSEAU. JOVET. MOURTIER.  
PLICHON.

La séance est levée à 22 heures.

**DELIBERATION N° 2016 / 008** - EXAMEN ET VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (communal)  
**DELIBERATION N° 2016 / 009** - EXAMEN ET VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (assainissement)  
**DELIBERATION N° 2016 / 010** - APPROBATION COMPTES DE GESTION 2015 (communal assainissement)  
**DELIBERATION N° 2016 / 011** - AFFECTATION RESULTAT EXPLOITATION 2015 (communal)  
**DELIBERATION N° 2016 / 012** - AFFECTATION RESULTAT EXPLOITATION 2015 (assainissement)

*Liste des membres présents* : DUPUY. CIPIERRE. LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MORISSEAU. JOVET. MOURTIER. PLICHON.

<i>Noms</i>	<i>Signatures</i>	<i>Observations</i>
DUPUY Michel		
CIPIERRE Francis		
LEYMARIE Michel		
VOUTERS Magdeleine Françoise		
BENOIT Patrick		
MORISSEAU Nadine		
JOVET Dominique		
FORT BORDERIE Séverine	<b>P.P.</b>	
MOURTIER Jean-Louis		
PLICHON Dominique		